

École secondaire du Triolet – Fiche technique chronologique

Dates de fondation : 1972 (Jolliet) / 1977 (du Triolet)

Commission scolaire d'origine : Commission scolaire régionale de l'Estrie (CSRE)

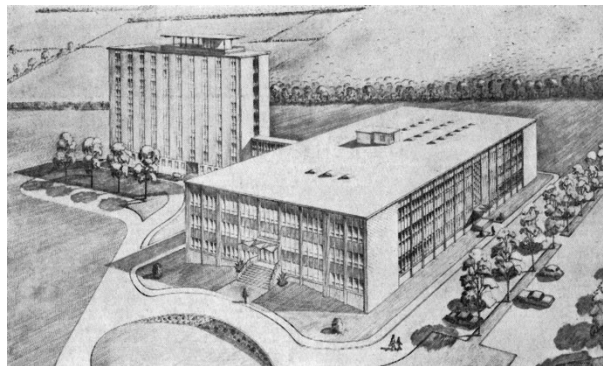
Adresse : 2965 boulevard de l'Université

Architecte : Denis Tremblay (École normale et résidence, 1963-65; aujourd'hui, pavillon no 1 et Centre administratif) / Bélanger et Tardif (Institut de technologie, 1964-65; aujourd'hui, pavillon no 2) / Audet, Tremblay et Poulin, puis seulement Albert Poulin (construction pavillon no 3 et transformation de l'ancien campus, 1971-77)

Entrepreneur général : J. W. Roy ltée (École normale, 1964-65; aujourd'hui, pavillon no 1) / J. W. Roy et Fils inc. (Institut de technologie, 1964-65; aujourd'hui, pavillon no 2) / J. W. Roy et Fils inc. (construction pavillon no 3 et transformation de l'ancien campus, 1975-77)

Communauté religieuse : s.o.

Autres dénominations pour l'établissement : Polyvalente Ouest 1-B et École secondaire Jolliet (1971-1977)



Esquisse de l'École normale et de la résidence; aujourd'hui, respectivement le pavillon no 1 du Triolet et Centre administratif de la CSRS. (*La Tribune*, 24 février 1968, p. 7)

Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

Mars 1960 : le gouvernement québécois songe à construire une nouvelle École normale à Sherbrooke; l'École normale de l'Université de Sherbrooke (UdeS), présentement en construction, serait ainsi cédée à la Faculté des Arts [aujourd'hui pavillon de la Faculté des Lettres et sciences humaines de l'UdeS]¹

Février 1962 : le gouvernement québécois achète un terrain, propriété d'Eddy Blouin, en vue de la construction prochaine du nouvel Institut de technologie² [pavillon no 2] [voir fiche technique « Camirand » pour plus de détails sur l'Institut de technologie]

Janvier 1964 : le gouvernement québécois accorde le contrat de la future École normale à J. W. Roy ltée, pour la somme de 1 500 000 \$; plans et devis de l'architecte Denis Tremblay³ [pavillon no 1]

Mai 1964 : plus de 100 ouvriers travaillent sur le chantier de construction de l'École normale, de la rue Jolliet; travaux estimés à 1,6 M\$ qu'on souhaite terminer pour décembre 1964⁴ [pavillon no 1]

20 août 1964 : ouverture des soumissions pour la construction du nouvel Institut de technologie (on commence aussi à utiliser l'expression « École d'enseignement professionnel »); les plans et devis sont de l'architecte Alphonse Bélanger [de la

¹ [s.n.], « Québec construirait un immeuble pour une École normale locale », *La Tribune*, 3 mars 1960, p. 3.

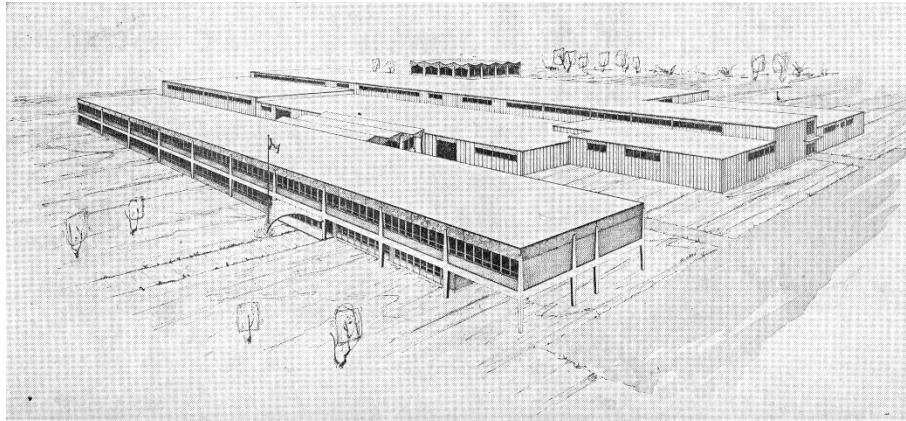
² [s.n.], « Le site de la future école technique a été acheté par Québec », *La Tribune*, 3 février 1962, p. 3.

³ [s.n.], « Signature du contrat en vue de la construction d'une école normale pour garçons, à Sherbrooke », *La Tribune*, 29 janvier 1964, p. 3.

⁴ [s.n.], « L'École normale du ministère de la Jeunesse », *La Tribune*, 28 mai 1964, p. 3.

firme Bélanger et Tardif, architectes]; la soumission la plus basses est celle de J. W. Roy pour la somme de 2 184 900 \$⁵ [pavillon no 2]

Février 1965 : les travaux de construction de l'Institut de technologie avancent rapidement, selon *La Tribune*⁶ [pavillon no 2]



Esquisse de l'Institut de technologie; aujourd'hui, le pavillon no 2 du Triolet. (*La Tribune*, 4 septembre 1964, p. 3)

Printemps 1965 : fin des travaux de construction de l'École normale⁷ [pavillon no 1 et résidence]

Avril 1967 : fusion anticipée des écoles normales pour le début de l'année 1967-68; École normale de l'Estrie (publique, rue Jolliet) et École normale Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (privée, rue Terrill)⁸

⁵ [s.n.], « Pour la construction de l'École d'enseignement professionnel. Trois firmes locales soumissionnent », *La Tribune*, 21 août 1964, p. 2.

⁶ [s.n.], « Institut de technologie », *La Tribune*, 6 février 1965, p. 3.

⁷ [Publicité], « Association des Constructeurs des Cantons de l'Est », *La Tribune*, 24 février 1968, p. 7.

⁸ Yvon Rousseau, « Les deux écoles normales de Sherbrooke fusionnées en une seule dès septembre », *La Tribune*, 1^{er} avril 1967, p. 4.

Septembre 1968 : disparition prévue des deux écoles normales avec l'intégration des cours à l'UdeS; on souligne que l'édifice de l'École normale de l'Estrie, rue Jolliet, sera utilisé par le Cégep de Sherbrooke⁹

14 février 1969 (69-2589 et 69-2590) : la CSRE rejette le plan initial de construction d'une école de 3 000 élèves pour le quartier Ouest [du Phare] et adopte plutôt le projet de constructions de deux campus de 1 500 élèves [du Phare et du Triolet]¹⁰

Mars 1969 : l'École normale de l'Estrie s'affilie à l'UdeS; suite à une période d'affiliation de deux ans, l'éducation des maîtres sera intégrée définitivement à l'Université; il y a, à cette époque, 4 centres de formation des maîtres : Val-du-Lac (enseignants destinés à l'enfance exceptionnelle), l'École normale Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (primaire et au pré-scolaire), l'École normale de l'Estrie (secondaire) et le pavillon universitaire des sciences de l'Éducation (maîtrise et recherche)¹¹

24 mars 1969 (69-2713 et 69-2714) : la CSRE retient les services de l'architecte Albert Poulin pour la préparation des plans et devis des deux futurs campus secondaires du quartier Ouest; on note que les plans du campus no 1 devront être préparés pour septembre 1969 [future école du Phare], alors que ceux du campus no 2 sont attendus pour le printemps 1970 [future école du Triolet]¹²

23 février 1970 (70-3761) : la CSRE autorise l'achat des terrains et bâtisses du campus du Cégep de Sherbrooke [aujourd'hui, Triolet] pour la somme nominale de 1 \$; lots 15I-654 (avec bâtisses), 14D-1 (avec bâtisse), 14E-1 (avec bâtisse), 14B-1,

⁹ René Roseberry, « Intégration à l'Université de Sherbrooke. Disparition de deux écoles normales », *La Tribune*, 10 avril 1968, p. 3.

¹⁰ CSRE, *Livre des minutes*, 2 décembre 1968 au 5 janvier 1970, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 43.

¹¹ Yvon Rousseau, « Pour remplacer une école normale : une université », *La Tribune*, 20 mars 1969, p. 5.

¹² CSRE, *Livre des minutes*, 2 décembre 1968 au 5 janvier 1970, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 71-72.

14C-1 et 14E-2 à 5, tous dans le 10^e rang du canton d'Ascot; on note que ce campus pourra accueillir de 2 500 à 2 800 élèves répartis en deux pavillons¹³

6 décembre 1971 (pas de résolution) : la CSRE fait lecture d'une lettre du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) spécifiant que « les transformations de C.E.G.E.P. de la rue Lisieux en école secondaire se feront en 1973-74 »¹⁴

20 décembre 1971 (71-5331) : la CSRE retient les services de la firme d'architectes Audet, Tremblay et Poulin pour les travaux de construction [pavillon no 3] et de transformation de l'ancien campus du Cégep en nouvelle école secondaire, connue sous le nom de projet d'école du Quartier Ouest 1-B¹⁵

28 février 1972 (72-5433) : la CSRE accepte le plan préliminaire d'intégration des locaux de l'ancien campus du Cégep; le Cégep libérera, pour le 1^{er} juillet 1972, un local du pavillon no 2 et douze locaux du pavillon no 1; on souhaite de plus former un comité ad hoc pour étudier l'occupation progressive des autres locaux; finalement, la CSRE espère le transfert de la propriété du pavillon no 1 pour le 1^{er} juillet 1972 et celui du pavillon no 2 pour le 1^{er} juillet 1973¹⁶

1972-73 : l'école secondaire Jolliet accueille ses premiers étudiants; 400 élèves de secondaire I et II¹⁷

26 mars 1973 (73-573) : le Comité exécutif (CE) de la CSRE autorise l'achat du pavillon no 1, avec les lots 14D-1, 14E-1, 14B-1, 14C-1, 14E-2, 14E-3, 14E-4 et 14E-5; on

¹³ CSRE, *Livre des minutes*, 19 janvier 1970 au 31 mai 1971, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 35-37.

¹⁴ CSRE, *Livre des minutes*, 31 mai 1971 au 28 juin 1972, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 98.

¹⁵ CSRE, *Livre des minutes*, 31 mai 1971 au 28 juin 1972, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 114.

¹⁶ CSRE, *Livre des minutes*, 31 mai 1971 au 28 juin 1972, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 139.

¹⁷ Michel Dionne, « Tout est prêt pour l'ouverture officielle », *La Tribune*, 14 avril 1977, p. 2.

souligne qu'un deuxième contrat d'achat sera nécessaire pour le reste de la propriété de l'ancien Cégep, cette dernière se réservant certains locaux jusqu'à la fin de l'année scolaire 1973-74¹⁸

3 décembre 1973 (73-1224 et 73-1226) : le CE de la CSRE autorise la cession au prix de 1 \$ à la Cité de Sherbrooke, des lots 14E-4-1 rue, 14E-4-2 rue, 14E-4-3 rue et 14E-1-1 rue du 10^e rang du canton d'Ascot; de plus, la Commission cède à la Cité, toujours pour la somme de 1 \$, les lots 14B-1-1 rue, 14C-1-1 rue, 14E-2-1 rue et 14E-3-1 rue du 10^e rang du canton d'Ascot¹⁹

18 février 1974 (74-1401) : le CE de la CSRE autorise la vente d'un terrain « de forme triangulaire, limité au nord par la ligne dudit lot 15H-175, à l'est par la continuation en ligne directe vers le sud de la ligne est dudit lot 15H-175 et au sud par la limite nord du nouveau tracé de la rue Faucamp [sic, Fancamp] de la Cité de Sherbrooke »²⁰

18 mars 1974 (74-1456) : le CE de la CSRE accepte le projet d'entente d'utilisation des locaux du campus en partage avec le Cégep pour l'année 1974-75; la CSRE aurait l'exclusivité du pavillon no 1, alors que le Cégep pourrait toujours conserver l'usage de certains locaux du pavillon no 2²¹

1974-1975 : le campus Jolliet reçoit environ 1 000 étudiants²²

¹⁸ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 13 juillet 1972 au 10 avril 1974, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 114.

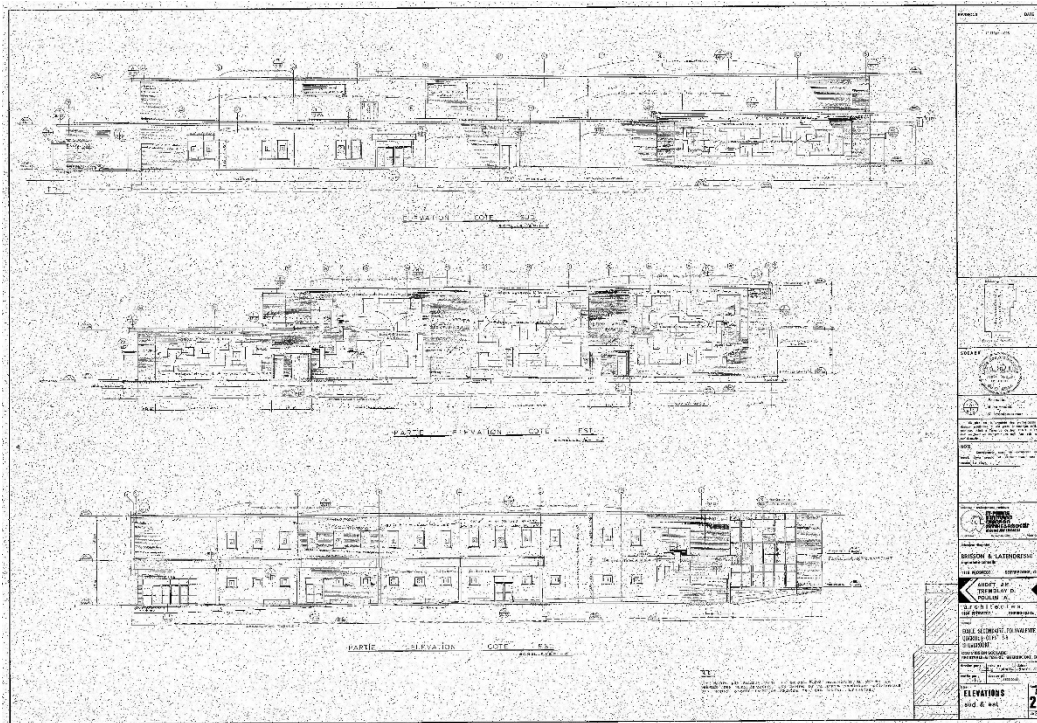
¹⁹ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 13 juillet 1972 au 10 avril 1974, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 247-248.

²⁰ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 13 juillet 1972 au 10 avril 1974, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 277.

²¹ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 13 juillet 1972 au 10 avril 1974, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 288.

²² Yvon Rousseau, « Jolliet : une école en mauvais état », *La Tribune*, 12 septembre 1975, p. 2.

24 février 1975 (75-02-270) : le Conseil des commissaires (CC) de la CSRE autorise l'achat du pavillon no 2 du Cégep (rue Lisieux), par acte de cession exécuté pour la somme de 1 \$; avec le lot 15I-654 du 10^e rang du canton d'Ascot²³



Plan des élévations Sud et Est du pavillon no 3, avril 1975. (P-116-004-028, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

18 août 1975 (75-2538) : suite à la dissolution de la firme d'architectes Audet, Tremblay et Poulin, Jean-Paul Audet et Denis Tremblay sont « libérés des travaux et des responsabilités de la surveillance »; le CE de la CSRE confirme qu'Albert Poulin est le seul responsable de ces tâches²⁴

1975-1976 : le campus Jolliet reçoit environ 1 750 étudiants²⁵

²³ CSRE, *Livre des délibérations du CC*, 10 juillet 1972 au 25 octobre 1982, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 84-85.

²⁴ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 24 avril 1974 au 9 février 1976, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 232.

²⁵ Yvon Rousseau, « Jolliet : une école en mauvais état », *La Tribune*, 12 septembre 1975, p. 2.

15 septembre 1975 (75-2605) : le CE de la CSRE autorise la réparation de la toiture du pavillon no 2 de l'école Jolliet²⁶

15 octobre 1975 (75-2640) : le CE de la CSRE accorde le contrat général de construction de l'école polyvalente quartier ouest 1-B à J. W. Roy et Fils inc., pour la somme 9 198 895 \$²⁷

20 octobre 1975 (75-10-316) : le CC de la CSRE autorise la signature de l'entente d'expropriation avec le ministère de la Voirie; la CSRE accepte la somme de 1 \$ à titre d'indemnité pour la perte d'un terrain d'une superficie de 187 844 pieds carrés et faisant partie des lots 14B-1, 14C-1, 14E-2, 14E-3, 14E-5, 14E-1 et 14D-1 du 10^e rang du canton d'Ascot²⁸

Avril 1977 : « Avec ses trois pavillons dont un tout neuf, ses dédales de corridors et d'innombrables locaux où fourmillent près de 2200 étudiants, l'école polyvalente Jolliet est la plus jeune et la plus importante école polyvalente de la Commission scolaire régionale de l'Estrie »; les pavillons nos 1 et 2 ont été rénovés, alors que le pavillon no 3 est une nouvelle construction²⁹

15 avril 1977 : l'école secondaire Jolliet change de nom pour « Le Triolet », lors d'une cérémonie spéciale sur le campus; le nom a été trouvé par une étudiante de

²⁶ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 24 avril 1974 au 9 février 1976, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 244. Voir aussi, Yvon Rousseau, « Jolliet : une école en mauvais état », *La Tribune*, 12 septembre 1975, p. 2.

²⁷ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 24 avril 1974 au 9 février 1976, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 252.

²⁸ CSRE, *Livre des délibérations du CC*, 10 juillet 1972 au 25 octobre 1982, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 99.

²⁹ Michel Dionne, « L'école Jolliet : la polyvalente la plus jeune et la plus grosse », *La Tribune*, 14 avril 1977, p. 2 et Michel Dionne, « Tout est prêt pour l'ouverture officielle », *La Tribune*, 14 avril 1977, p. 2.

secondaire III, Gaétane Huppé; le triolet, nom commun du trèfle, est symbolisé par les trois pavillons qui forment une seule unité³⁰

6 juin 1977 (77-3707) : le CE de la CSRE décide de la ratification du nom de la polyvalente Le Triolet « et de désigner cette école sous cette appellation à l'avenir »³¹

8 août 1977 (77-3814) : le CE de la CSRE autorise l'« acceptation provisoire » des travaux de construction de la polyvalente Le Triolet³²

29 juin 1981 (81-06-619) : le CC de la CSRE autorise la signature d'un acte d'échange de propriétés avec la Ville de Sherbrooke; la Ville cède les lots 20B-51, 20B-85-1, 20B-81 partie, 20B-82 partie et 729-632 [Le Ber], ainsi que le lot 14E-3-1 [Triolet]; en retour, la CSRE cède les lots 14E-4, 14E-4-1 et 14E-4-3 [Triolet], ainsi que des servitudes sur les lots 47-248 [abribus, Montcalm], 729-689 [abribus, Le Ber] et pour 8 bornes-fontaines [secteur ?]³³

16 août 1982 (82-7119) : le CE de la CSRE accorde une servitude de passage en faveur de la Ville de Sherbrooke sur des parties des lots 14E-1 et 14D-1 du 10^e rang du canton d'Ascot³⁴

13 septembre 1982 (82-7171) : le CE de la CSRE accepte les indemnités du ministère des Transports pour l'expropriation d'une partie des lots 14B-1, 14C-1, 14E-2, 14D-1, 14E-1, 14E-5, 14E-2 et 14E-3; pour l'« élargissement à l'emprise du boulevard Université »; par ailleurs, la CSRE accepte de louer du ministère des Transports,

³⁰ Michel Dionne, « Après Jolliet, vive Le Triolet », *La Tribune*, 16 avril 1977, p. 3.

³¹ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 16 février 1976 au 12 septembre 1977, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 211.

³² CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 16 février 1976 au 12 septembre 1977, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 261.

³³ CSRE, *Livre des délibérations du CC*, 10 juillet 1972 au 25 octobre 1982, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 263-264.

³⁴ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 14 septembre 1981 au 2 mai 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 148.

pour une période de 25 ans, une partie des lots 14D-non subdivisé et 14E -non subdivisé³⁵

1^{er} juillet 1986 : établissement officiellement intégré à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS), suite à la dissolution de la CSRE

13 mai 1987 (CC 87-3525) : les commissaires félicitent les organisateurs des fêtes du 10^e anniversaire de la polyvalente³⁶

8 mars 1988 (CE 88-15397) : le CE retient les services de l'architecte Robert Boulanger afin de préparer les travaux de réaménagement de l'école du Triolet; en vue du regroupement d'une partie du secteur professionnel dans cet établissement³⁷

22 août 1988 (CC 88-3855) : les commissaires acceptent le projet Sport-Études de l'école Le Triolet et approuvent un montant maximum de 50 000 \$ pour payer les ressources enseignantes supplémentaires³⁸

26 septembre 1989 (CE 89-15962) : le CE accepte de transférer « l'option électrotechnique » de l'école Montcalm à l'école du Triolet; on accorde, en ce sens, un contrat de réaménagement à Construction Gaétan Rouillard inc., pour la somme de 83 300 \$³⁹

³⁵ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 14 septembre 1981 au 2 mai 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 163-164.

³⁶ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 19 août 1986 au 30 juin 1987, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 153.

³⁷ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 août 1987 au 29 août 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 120.

³⁸ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 août 1987 au 19 décembre 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 167-168.

³⁹ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 12 septembre 1988 au 24 octobre 1989, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 195.

24 octobre 1989 (CE 89-15996) : le CE accorde le contrat de réfection d'une partie de la toiture de l'école à Les Constructions F.G.P. inc., pour la somme de 503 100 \$⁴⁰

14 novembre 1989 (CE 89-16018) : le CE retient les services de l'architecte Robert Boulanger et de la firme d'ingénieurs Les Consultants Castonguay & Ass., en vue de l'aménagement d'un local pour le « nouveau programme en électromécanique de systèmes automatisés (mini-usine) »⁴¹

13 février 1990 (CE 90-16141) : le CE accorde le contrat de transformation d'un local du pavillon no 2 en « atelier mini-usine » à Jean-Pierre Lauzier inc., pour la somme de 39 900 \$⁴²

12 juillet 1990 (CE 90-16276) : le CE accorde le contrat général pour la 2^e phase de la réfection de la toiture de l'école à Constructions F.G.P. inc., pour la somme de 669 610 \$⁴³

25 juin 1991 (CE 91-16560) : le CE accorde le contrat général pour la 3^e phase de la réfection de la toiture de l'école à Couverture Victo inc., pour la somme de 306 612 \$⁴⁴

⁴⁰ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 12 septembre 1988 au 24 octobre 1989, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 214.

⁴¹ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 14 novembre 1989 au 11 décembre 1990, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 9.

⁴² CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 14 novembre 1989 au 11 décembre 1990, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 72.

⁴³ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 14 novembre 1989 au 11 décembre 1990, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 139.

⁴⁴ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 15 janvier 1991 au 13 octobre 1992, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 80-81.

25 juin 1991 (CE 91-16561) : le CE retient les services de la firme d'architectes Tardif, Laberge-Montambault pour le « projet de centre de formation professionnelle à l'école secondaire Le Triolet »⁴⁵

15 juin 1993 (CE 93-17033) : le CE retient les services de la firme d'architectes Jubinville et Mailhot pour le projet de « transfert des programmes d'enseignement professionnel de l'école secondaire Le Triolet au Centre de formation professionnelle 24-Juin »⁴⁶

17 août 1993 (CE 93-17062) : le CE accorde le contrat général d'aménagement de locaux de l'école dans le cadre du programme « voie technologique » à Sherko Constructions (de l'Estrie) ltée, pour la somme de 136 700 \$⁴⁷

10 octobre 1995 (CE 95-17321) : le CE autorise l'ajout de la « danse aux complémentarités de l'école Le Triolet »⁴⁸

14 janvier 1997 (CE 97-17461) : le CE retient les services de la firme d'architectes Tardif, Laberge-Montambault et Pomerleau pour l'agrandissement et l'aménagement de l'école⁴⁹

⁴⁵ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 15 janvier 1991 au 13 octobre 1992, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 81.

⁴⁶ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 27 octobre 1992 au 6 juin 1995, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 75.

⁴⁷ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 27 octobre 1992 au 6 juin 1995, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 89-90.

⁴⁸ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 4 juillet 1995 au 2 juin 1998, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 15.

⁴⁹ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 4 juillet 1995 au 2 juin 1998, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 95.

17 avril 2001 (CC 2001-319) : les commissaires accordent le transport scolaire aux élèves inscrits dans les vocations particulières (sport-études et santé globale) et pour les programmes locaux (danse et théâtre)⁵⁰

30 novembre 2004 (CC 2004-782) : les commissaires autorisent une répartition entre les école de la Montée et du Triolet pour le transport scolaire aux élèves inscrits dans la vocation particulière « Santé globale »⁵¹

12 juin 2007 (CE 2007-1071) : le CE accorde une servitude en faveur de Gaz Métro sur le terrain de l'école secondaire du Triolet⁵²

14 août 2007 (CE 2007-1092) : le CE accorde une promesse de servitude à la Ville de Sherbrooke « pour conduites d'aqueduc et d'égouts » sur le terrain de l'école secondaire du Triolet identifié lot 1 139 570 partie⁵³

19 mai 2009 (CC 2009-1357) : les commissaires autorisent la signature d'un protocole d'entente avec le Groupe Thibault et la Ville de Sherbrooke concernant la construction éventuelle d'un centre sportif sur les terrains de l'école Le Triolet; stade préliminaire, on souhaite aussi obtenir une subvention gouvernementale pour concrétiser le projet et régler des questions de propriété avec le ministère des Transports⁵⁴

⁵⁰ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 14 juin 1998 au 19 juin 2001, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 253-254.

⁵¹ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 16 mars 2004 au 28 novembre 2006, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 84-85.

⁵² CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 11 octobre 2005 au 22 septembre 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 138.

⁵³ CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 11 octobre 2005 au 22 septembre 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 147.

⁵⁴ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 16 janvier 2007 au 30 juin 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 258-259.

15 septembre 2009 (CE 2009-1460) : le CE autorise l'achat du ministère des Transports du Québec d'une partie du lot 1 135 721 d'une superficie de 64 085,2 m² pour la somme de 462 000 \$, afin de régulariser les titres de propriétés en vue de la construction d'un complexe sportif sur le terrain de l'école du Triolet⁵⁵

22 septembre 2009 (CE 2009-1463) : le CE demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) d'autoriser la signature d'un bail emphytéotique de 99 ans, renégociable après 20 ans, avec la Société d'exploitation Sports Sherbrooke relativement à la location du futur complexe sportif sur le terrain de l'école du Triolet⁵⁶ [les travaux débutent à l'été 2010]

18 juin 2013 (CC 2013-1975) : les commissaires conviennent d'une nouvelle répartition entre les école de la Montée et du Triolet pour le transport scolaire aux élèves inscrits dans la vocation particulière « Santé globale »; on fixe du même coup à 3 groupes la capacité maximale d'accueil par niveau à partir de 2014-15⁵⁷

20 janvier 2015 (CC 2015-2152) : les commissaires modifient la résolution CC 2013-1975 et permettent l'ouverture d'un quatrième groupe en première secondaire au Triolet dans la vocation particulière « Santé globale », à partir de 2015-16⁵⁸

⁵⁵ CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 11 octobre 2005 au 22 septembre 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 343-344.

⁵⁶ CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 11 octobre 2005 au 22 septembre 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 346-347.

⁵⁷ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 20 mars 2012 au 9 décembre 2014, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 148-149.

⁵⁸ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 20 janvier 2015 au 19 juin 2018, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 2-3.

21 mars 2017 (CE 2017-2754) : le CE accorde le contrat d'aménagement d'une surface synthétique multisport et d'une piste d'athlétisme à Construction Gératek ltée, pour la somme de 2 728 200 \$⁵⁹

19 novembre 2019 (CC 2019-2675) : les commissaires demandent au MEES de renouveler la reconnaissance du « projet pédagogique particulier en Sport-études », pour les années scolaires 2020-21, 2021-22, 2022-23 et 2023-24⁶⁰ [le MEES accepte la demande pour les années scolaires 2020-21, 2021-22, 2022-23 et 2023-24 : lettre du Ministère du 5 juin 2020]

7 février 2023 (DG-R-22-23-0175) : le directeur général (DG) accorde le contrat de travaux d'aménagement de classes modulaires temporaires pour l'école secondaire du Triolet⁶¹

⁵⁹ CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 20 janvier 2015 au 19 juin 2018, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 178.

⁶⁰ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 21 août 2018 au 21 janvier 2020, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 136.

⁶¹ CSSRS, *Sommaire décisionnel du 7 février 2023*, Centre administratif du CSSRS, Gestion documentaire.